

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 25 (1884), p. 241-243

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1884__25__241_0

© Société de statistique de Paris, 1884, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1884.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JUIN 1884.

La séance est ouverte à 9 heures un quart, sous la présidence de M. Cochery.

Le procès-verbal de la séance du 21 mai est adopté.

Il est procédé à l'élection de nouveaux membres :

Sur la présentation de MM. Loua, Couturier, de Sauvage et Robÿns :

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires* de la Société :

MM. MONNEROD, } délégués de la Chambre de commerce de la Guadeloupe;
SOUGUES, }

Othon DE CLERMONT, membre de la Commission permanente des valeurs de douane.

M. le Secrétaire général dépouille la correspondance et annonce que, sur la proposition de notre éminent collègue, M. Tisserand, le ministre de l'agriculture a bien voulu continuer à la Société une subvention de 1,200 fr. (*Applaudissements.*)

Il lit une lettre par laquelle M. Vauthier s'excuse de ne pouvoir assister à la séance et promet de faire prochainement la communication qu'il avait annoncée sur le *Trafic des ports français*.

Un très grand nombre d'ouvrages ont été offerts à la Société. On en trouvera l'énumération dans le bulletin bibliographique, toutefois il y a lieu de recommander dès à présent, le *Nouvel Atlas de géographie élémentaire*, que vient de publier notre collègue M. Turquan. Cet atlas se fait remarquer par l'emploi judicieux de teintes hypsométriques réglées sur un diapason très simple, et par un mode de projection en fuseaux qui a permis à l'auteur de conserver à chacune des parties du monde ou de la France leur forme et leurs dimensions exactes, ou à très peu de chose près, exactes. Les diverses cartes de cet atlas sont faciles à consulter et s'approprient parfaitement aux recherches statistiques; c'est ce qu'on peut voir par une autre

publication du même auteur où les relevés géographiques sont reproduits sous forme de tableaux synoptiques qui en donnent pour ainsi dire la statistique.

M. Turquan est invité à donner des explications complémentaires sur ce double travail qui est appelé, suivant l'opinion de M. Levasseur, à rendre un service marqué aux études géographiques.

M. DULAURIER offre à la Société un exemplaire d'un volume intitulé *les Finances de la France*, par M. de Kauffmann, professeur des sciences politiques à l'Université de Berlin. M. Dulaurier entre dans l'examen de cet ouvrage important et en fait ressortir les conclusions principales, dans une communication trop étendue pour pouvoir figurer dans le présent procès-verbal, mais qui fera l'objet d'un article spécial.

M. le D^r LUNIER demande la parole pour entretenir la Société d'un projet émanant de l'initiative de la réunion des *Secrétaires généraux* des Sociétés savantes de Paris, et qui paraît de nature à l'intéresser.

Il s'agit de la fondation d'un palais des Sociétés savantes, qui contiendrait, à l'usage des diverses Sociétés, des salles de séances, de commissions, un service de bibliothèque, un restaurant, une imprimerie, etc. — Après de longs tâtonnements, on semble devoir entrer prochainement dans la voie de l'exécution; une commission spéciale a été chargée d'étudier le projet au point de vue pratique et d'en amener la réalisation. Pour fonctionner utilement, le comité d'études qui doit remplacer la Commission des secrétaires généraux demande à chaque Société une somme de 200 fr. qui servirait à payer les dépenses nécessitées par les recherches et démarches qu'elle aura à poursuivre pour arriver à son but.

Après quelques explications fournies, sur la demande de MM. Keller et Chervin, par MM. Cheysson et Lunier, M. le Président met aux voix la demande de fonds proposée par M. Lunier, avec cette restriction que la somme de 200 fr. à fournir par la Société ne sera versée que si 25 Sociétés savantes au moins ont préalablement souscrit.

Cette motion est adoptée, et MM. Lunier, Cheysson et Robÿns sont chargés de veiller à son exécution.

A ce propos, M. le Président informe l'Assemblée que la prochaine réunion de la Société se tiendra encore dans le local provisoire qu'elle occupe, mais que, dès la rentrée, c'est-à-dire le 15 octobre prochain, son siège définitif sera installé dans les locaux de la Société nationale d'horticulture.

Dans cette nouvelle installation, notre trésorier promet d'assurer, comme par le passé, le service du dîner mensuel, qu'il y a tout avantage à maintenir.

Avant de passer aux communications annoncées, M. le Président donne la parole à M. Sougues, délégué de la Guadeloupe, qui dit ne pouvoir quitter la France sans remercier la Société d'avoir bien voulu l'admettre au nombre de ses membres.

M. le Président répond que la Société ne peut être qu'honorée de l'adhésion d'un homme aussi distingué. Il souhaite ensuite la bienvenue à l'honorable M. Coni, directeur de la statistique de Buenos-Ayres, dont la Société a été à même en plusieurs circonstances d'apprécier les intéressants travaux, parmi lesquels il convient de citer l'*Annuaire statistique de Buenos-Ayres*, qui est, dans ce genre, l'un des plus complets que l'on connaisse.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Eugène Minot, chef de bureau

au ministère du commerce, sur la *Situation économique de la France*, de 1869 à nos jours. Cette lecture, qui dure jusqu'à la fin de la séance, est accueillie par les applaudissements unanimes de l'assemblée, et M. le Président, se faisant l'interprète de la Société, félicite M. Minot pour son beau travail, qu'on appréciera mieux encore lorsqu'il aura paru dans notre Journal.

M. de Crisenoy, qui devait faire une communication sur la situation matérielle et financière des communes de la France, se dit prêt à prendre la parole, mais l'heure avancée oblige à remettre cette lecture à la prochaine séance, dont l'ordre du jour est fixé comme il suit :

1° *La Situation financière et matérielle des communes*, par M. de Crisenoy ;

2° *La Question des sucres*, par M. Beaurin-Gressier ;

3° *Le Gaz à Paris et à Londres*, par M. Cornuault.

La séance est levée à onze heures.
